Les 548 membres qui ont voté l'ordre du jour de confiance comprennent :
77 républicains progressistes ;
1 membre de la droite ;
158 radicaux ;
26 socialistes.
Les 327 de la minorité comprennent :
39 nationalistes ou antisémites-cléricaux ;
12 radicaux ;
4 radical-socialiste ;
78 membres de la droite ou ralliés.
Parmi les 61 abstentionnistes on compte :
29 progressistes ;
13 radicaux ;
19 socialistes.
Enfin seize membres étaient absents par congé :
7 progressistes ;
6 radicaux ;
1 ralliés ;
1 membre de la droite ;
1 socialiste-nationaliste.
Enfin, un député, M. de Largentaye, de la droite, n'a pas pris part au vote, comme étant exclu par la censure qu'il a encourue.

Notons que l'ordre du jour pur et simple, manœuvre dilatoire et lâche contre le cabinet, était proposé par M. Le Myre de Vilers, ancien fonctionnaire de l'empire et du 24 mai.

Si, à la Chambre, le cabinet n'a eu que la majorité, au Sénat il a eu la grande unanimité : 178 voix contre 25. Au Luxembourg, il n'y a pas de dissidence entre républicains lorsqu'il s'agit de défendre nos institutions et la liberté menacées. Seuls, les monarchistes ont voté contre M. Waldeck-Rousseau.

La victoire du ministère

ET LA PRESSE

Voici en quelsèmes les journaux apprécient la victoire du gouvernement :

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

Le Radical. M. Sigismond Lacroix :

« C'est pour la défense de la République que le cabinet a été constitué ; c'est au nom du salut de la République que M. Henri Brisson lui a ralliée à la Chambre une majorité d'abord hésitante, déconcertée par les furibondes attaques des Rochefort-Mirman ; c'est pour la défense des institutions républicaines que le Sénat presque unanime s'est groupé autour de lui. Qu'il résiste aux attaques de la Réaction hardiment, vaillamment. Qu'il atteigne l'ennemi au cœur en faisant revivre les lois contre toutes les congrégations de jésuites et de non-jésuites les décrets d'expulsion. Là est le foyer de la conspiration : c'est là qu'il faut frapper.

Le Petite République. M. Jaurès :

« Le ministère de défense républicaine l'a emporté hier de 25 voix. La République, trompée par des hondes jésuitiques et cesariennes, peut reprendre haleine et faire iroupi.

« Le vote a une signification très nette, presque impérieuse. Dans la majorité qui a soutenu le ministère, il n'y a que des républicains : dans la minorité qui l'a combattu se rencontrent tous les monarchistes, tous les cléricaux, tous les nationalistes et anciens boulangistes, tous les grands barons exploiteurs. Coutrix, les Mestre, les de Solages peu leur importait que Galliffet fût parmi les ministres. Du moment que, contre lui, il avait pu pour consigne de tirer sur les ouvriers, il n'était plus leur homme, et ils voisient contre lui. »

La Fronde. Mme Marguerite Durand :

« Reprocher au général de Galliffet la répression de 1871, c'est reprocher au gouvernement de M. Thiers le rétablissement de l'ordre. Cela n'a bien que de révolutionnaires ; certains modérés s'y sont associés. Mais, leur manœuvre ne pourra pas dominer un ministère à leur ressemblance ou à leur dévotion...

« Le passé est plein d'enseignements ; il est bon d'y chercher des leçons, mais il ne faudrait pas qu'il nous hypnotisât au point de nous faire perdre de vue les nécessités de l'heure présente.

« Les socialistes et les radicaux l'ont, en majorité compris, et c'est en quoi ils se sont montrés habiles politiques. »

Le Petit Parisien :

Une seule constatation suffit pour apprécier la portée de la séance : tous ceux qui ont voté pour le ministère sont des républicains, et tous les ennemis de la République ont voté contre lui.

M. Jaurès, fidèle à son rôle, a été encore et aux idées qu'elle avait formulées le jour de la crise du précédent cabinet, s'est inspiré des sentiments exprimés dans la déclaration ministérielle.

Elle n'est formée pour soutenir un gouvernement décidé à défendre les institutions républicaines, un gouvernement qui a fait appel à tous les serviteurs de la démocratie pour protéger contre toute attaque la cause de la République.

Le Voltaire. M. G. Isambert.

« M. Brisson a rendu un service marqué au cabinet, à qui son attitude impuissante avait accuré une majorité jusque-la vacillante et indécise. Il a fait mieux et mieux : il a rendu un service éminent à la Chambre, en l'élevant au mon et au-dessus des intrigues mesquines qui s'agitaient au travers de son enceinte ; au pays, en adjurant au travail des intérêts de ordre et de la paix publique et des lois.

« Le succès principal de la journée a été pour le fidèle dépositaire des grandes traditions républicaines, et, vraisemblement parce qu'il a un planer au-dessus de l'esprit de parti, il a pu surcroît bien servi son parti, en lui ramenant, pour une bonne part, l'honneur et le profit moral de la victoire. »

Le Siècle. M. Yves Guyot :

« Maintenant le ministère peut agir avec sévérité et énergie. Les hommes de l'ancien ministère prouvent que l'intérêt du M. Paul Deschanel a laissé l'ultrodure dans la Chambre des députés. Cet adversaire du régime parlementaire à la tête de la Marcère semble prendre à tâche de le déconsidérer par ses propre attitude. Mais chacun sait fort bien que si le machine marche mal, c'est la faute du mécanicien.

« Nous approchons du Quatorze-Juillet. C'est une excellente date pour les vacances parlementaires qu'accepte très volontiers la majorité des députés. Il importe d'ailleurs que les contributions directes et saurent gré à M. Waldeck-Rousseau et à ses collègues du rétablissement de l'ordre. Le ministère rendant les semaines qui suivront. Le ministère Waldeck-Rousseau est désormais assuré de durer. »

Le Rappel. M. Clavion Bos :

« Je dis très nettement que M. Mirman a tarté, hier, comme M. de Cassagnac ou M. de Mun ne l'auraient pas fait s'ils étaient montés à la tribune.

« Un républicain convaincu ne tient pas un tel langage quand la République est menacée.

« Il ne qu'il y a de plus odieux, sans aucun doute, que l'attitude de M. Mirman, c'est que M. Deschanel qui, hier, croyait l'occasion favorable pour revoir au Congrès comme candidat à la présidence de la République, a permis à M. Mirman d'employer des politiques que le Parlement n'avait jamais entendues.

« Je reconnaîtrai tel que — car je ne perdrai jamais l'habitude de défendre mes amis — comment il a pu se faire que de Lanessan ait été relevé de ses fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine, vers alors, dans tout son éclat, la légèreté, plus que celle, la perfidie de Dupuy.

Le Matin :

« Vingt cinq voix, telle est la majorité du nouveau cabinet.

A ceux qui trouveraient qu'elle est mince, on peut faire remarquer que cette du ministère Méline, à ses débuts, n'a été que de cinq voix. M. Méline n'en a pas moins gouverné pendant quatre ans.

La Constitution qui nous régit n'a été, elle-même, voté qu'à une voix de majorité, et elle dure encore.

Ceux-ci reprochent au gouvernement ses mesures nécessaires et ne signifient pas grand'chose, en ce pays, où on les voit si souvent, tous si mobiles.

Beaucoup de cabinets d'abord favorisés l'ont appris à leurs dépens.

L'essentiel est d'en avoir une bien décidée à soutenir le ministère auquel elle a donné sa confiance.

Du Petit Bleu :

« M. Méline a pu se bénéfice à conduire l'attaque dans la coulisse ; alors que ses amis faisaient schisner nagnère la combinaison de M. Waldeck-Rousseau, pour qu'elle en transvidât la présidence de constitution au cabinet et prolongeaient une crise qui pouvait devenir périlleuse, il poussait à l'assaut ceux qui l'embarrassaient, mettant de leur côté un plan de tactique pour mettre en échec le cabinet par une série d'ordres du jour, par une propagande nouvelle faite par ses lieutenants dans les groupes hostiles, et se dérobant, lui, chef de parti, à l'heure où il s'agissait de faire des responsabilités de l'équipage des mobiles de en conduite, et trouvant dans M. Mirman l'homme de son dévouement et de ses rancunes.

« Le Lanterne. M. R. Viviani :

« Le cabinet, malgré cette faiblesse de n'avoir comme auxiliaires que des républicains, et comme ennemis, tous les réactionnaires sociale, politique, religieuse qui, sous des noms divers, finissent au Parlement.

Le cabinet est donc fortifié. A sa majorité s'ajouteront des républicains qui ne sont abstenus mais qui, pour le combat démocratique, sont prêts. Et d'autres concours lui viendront aussi s'il agit, s'il ne s'en tient pas à des mesures insuffisantes, s'il prépare, aussi bien par des exemples nécessaires que par un labeur de rénovation, une armée républicaine.

L'Aurore, M. Clémenceau.

L'action par un homme de méditation, voilà ce qui caractérise l'œuvre gouvernementale dont nous sommes les soldats sentinel. L'action imposée par une fatalité qui ne subordonne les hommes qu'à leur heure, mais les prend tels que les lui donne le destin. L'action, non pour tuer, cette fois — c'est trop simple — l'action pour prendre, pour tenir, pour faire vivre les hommes dans l'ordre, dans la paix de justice et de liberté. Il faut prévenir Fortinbras. Il faut lui barricader les chemins, préserver la patrie de ses offensives de sang. La patrie abolie, Dieu qui l'entend. Brisson, Viviani ont entendu. D'autres n'ont pas répondu.

Oui, je le reconnais. Waldeck-Rousseau a pu se tromper dans la composition de son ministère. Il s'est trompé. Je le crois. Il n'a pas fait entrer dans son cabinet des hommes qui lui sont étrangers. C'est une faute. Mais qui donc ne se trompe pas ? Ceux-là seuls qui critiquent toujours et n'agissent jamais. Ah ! ceux-ci ne manquent de belles attitudes, toujours. Mais vraiment ce n'était pas l'heure. Il y avait une tache de sang sur le drapeau. Il y a encore la tache. Non, il n'a vu que le drapeau.

Le Figaro, M. Cornély :

« Et quelle coalition le cabinet a-t-il trouvée devant lui ? Il a trouvé devant lui toutes celle des modérés et des communards, celle du parti qui a fourni les chefs et celle du parti qui les a suivis.

« Le ministère n'est pas homogène. Oh ! Dieu non. Quand il faudra un cabinet homogène, il nous le saurer. Mais ceux qui l'attaquent sont-ils donc homogènes ? Si la minorité d'hier avait été la majorité, il aurait fallu constituer un cabinet Vaillant-Méline. Comme homogénéité, j'aime autant un cabinet Waldeck-Rousseau Guillot. »

JOURNAUX DE L'ALLIANCE DU GOUPILLON ET DU SABRE

L'Eclair :

Le ministère est victorieux, mais quelle victoire ! De mémoire de parlementaire on n'avait jamais qualifié un gouvernement comme on a qualifié celui de M. Waldeck-Rousseau. Ne dites pas que les injures ne comptent pas en politique. Celles-là comptent, parce qu'elles étaient telles qu'il était impossible qu'elles ne fussent pas relevées et que, cependant, elles ne l'ont pas été.

Pourquoi cela ? Il est important pour tout le pays l'air d'être lui-même bien convaincu de sa dupe. Il est visible que le pays a des yeux, se rameuse l'affaire, et que l'important pour lui, c'est d'être là quand on jugera Dreyfus.

L'Intransigeant. M. H. Rochefort :

« Les plus modérés parmi les radicaux et les prétendus socialistes ont trouvé, en s'abstenant, moyen de faire triompher les conspirateurs indescriptibles assez au banc des ministres. Ils pourront, plus tard, à leurs électeurs stupéfaits.

« Nous ne pouvons pas voté contre, nous l'avouons, mais nous n'avons pas non plus voté pour. »

« Ces Escobars sont peut-être encore plus abjects que les Escobars d'autrefois. Ils agissent en scélérats sanglants, lesquels ont arboré crânement leur crime à la face du public.

L'Autorité, M. de Cassagnac :

Donc le gouvernement l'a emporté !

Au fond, je n'en suis pas fâché.

D'abord, parce que le ministère qui l'eût remplacé n'aurait guère mieux vaincu.

M. Méline est fini, enterré.

La preuve, c'est que, il a pas osé — moins encore que moi et pour de plus graves raisons — monter à la tribune.

Il est été hué.

Je l'aurais été aussi peut-être, mais du moins avec le sentiment d'avoir toujours et toujours, jusqu'à la fin, mêlé et implacable.

Moi, on m'écoute. Méline ne veut plus ouvrir la bouche sans que sa voix soit couverte par les clameurs.

L'Echo de Paris, Pertinax :

« De toutes parts, les républicains, dont M. Hanon a si bien traduit la pensée, ne peuvent qu'approuver cette tonnerre parlementaire. Le ministère n'en saurait trouver une force, et au contraire, elle montre la division profonde qui règne dans tous les partis progressiste par les délicatesses de Dreyfus, dont la persistance et néfaste immunes nous menace des pires catastrophes. »

Le Gaulois. M. François Coppée :

Maintenant, je me demande :

De quoi demain sera-t-il fait ?

Car, pour ma part, je m'attends à des mesures inques et vitales.

Pauvre cuvée France ! Que te délivrera des tyrannies parlementaires ?

Gil Blas :

Tel est le bilan de cette séance, le bilan de la faillite des factions adversaires. Celles-ci ont maintenu le ministère, mais elles ne l'ont, et elles n'en consolident que l'affaire Dreyfus expédiée, c'est contre elles qu'il l'exterminera. Et ce sera le moins pour elles faire, M. de Galliffet mettra la scène à la main.

La ligue des « Droits de l'Homme »

Paris, 27 juin. — Le Comité de la Ligue des *Droits de l'Homme* a adopté hier la résolution suivante :

« Le Comité de la Ligue française pour la défense des Droits de l'homme et du citoyen rappelle qu'il a été un des premiers à sauver la majorité des républicains qui ont fait la République, et qu'il a contribué pour eux, au dernier Congrès de Versailles, M. le Président de la République.

Par le même sentiment de loyalisme, il exprime sa confiance et ses vœux aux hommes politiques, courageux et résolus, qui, au-dessus des vieilles dissensions de partis pour n'envisager, en accentant le pouvoir dans des circonstances difficiles, que l'intérêt du pays et de la République et déclare convaincu qu'ils justifieront l'accueil favorable de l'opinion par les actes de défense républicaine qui lorsque comptent les partisans de la justice.

LA RÉVISION

du Procès Dreyfus

A PARIS

Le vieux persiste

Le général Mercier et le bordereau

Paris, 27 juin. — Un journal avait raconté que le général Mercier, ancien ministre de la guerre, avait été vu sortant des magasins de M. Marion, papetier, un des experts choisis par la Cour de cassation pour donner son avis sur le papier pelure utilisé pour le bordereau.

Nous avons vu cet après-midi M. Marion dans son magasin de la rue de Rivoli.

Il est, en effet, exact, nous dit-il, que le général Mercier est venu ici, il y est même venu deux fois ; mais il demeure, le général ne m'a point pas renconcerté et reparti : enfin, hier on j'ai pu avoir avec lui une conversation de quelques minutes.

— Sa visite n'était point mystérieuse. Il voulait savoir si le papier pelure était d'un usage courant ou difficile à trouver en 1894, à l'époque où le bordereau fut écrit. J'ai pu le renseigner, et c'est à peu près ce que j'ai dit à la Cour de cassation. Depuis l'abaissement des tarifs postaux et l'augmentation du poids des lettres accordée dans les nouvelles conventions, l'usage du papier pelure a été de plus en plus abondant.

Mais enfin, n'a-t-il pas impossible d'en trouver sans peine en 1894 ? Non, car, j'ai en moi-même à la disposition des clients et j'ai signalé au général Mercier quatre maisons dans Paris qui en tiennent encore.

D'ailleurs en voici un spécimen.

Et M. Marion nous remet deux feuilles de ce papier qualifié et transparent, dont l'une a été mise